

Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT) Montants repères pour les Activités et Forums

À ses débuts en 1997 l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail cherchait l'atteinte de son objectif premier, offrir une transition harmonieuse vers l'éducation postsecondaire. Les Activités et Forums (A/F) d'une journée pour élèves, parents, enseignantes et enseignants sont axés sur la pratique, offertes au cours d'une journée et permettent une meilleure connaissance des itinéraires d'apprentissage. On recommande que les A/F se déroulent sur un campus collégial ou à l'école. Ces A/F n'ouvrent pas droit à des crédits collégiaux ou du secondaire.

Le financement de l'IJECT permet de rembourser les coûts des collèges et des conseils scolaires. Le tout est gratuit pour les élèves.

- Le document l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail : [Lignes directrices pour les activités, les forums et le programme à double reconnaissance de crédit \(DRC\) de l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail \(IJECT\)](#)

Puisque les fonds sont limités les Équipes de planification régionale (EPR) devraient établir une liste de priorités pour les A/F qu'elles souhaitent offrir avec raisonnement en appui. Les dépenses de ces A/F devraient être raisonnables et constituer un bon usage des deniers publics. On encourage les EPR à se concerter pour revoir les besoins en matière d'A/F et de tenir compte de la participation des années antérieures.

L'IJECT envisagera la tenue d'A/F qui requièrent une nuitée à cause des distances à parcourir.

Pour déplacer des fonds d'une catégorie de dépenses à une autre (montants repères, enseignants substitués, transport, divers) utilisez le processus de modification de contrats et offrez les justifications nécessaires. On peut également solliciter l'approbation pour offrir des places de cours à DRC en remplacement du financement accordé à des A/F.

Catégories de financement

On peut solliciter du financement pour des A/F en utilisant les montants repères réguliers (50,00 \$ /participant) OU par l'entremise de la catégorie 'Divers' avec détails à l'appui.

Montants repères

Coûts intégrés aux montants repères :

- Installations
- Planification, coordination ou élaboration des programmes
- Équipement audio-visuel
- Achats de programmes-cadres ou de ressources
- Réunions ou séances
- Alimentation et restauration
- Célébrations spéciales et cérémonies de remise de prix
- Membres du corps professoral et du personnel de soutien

- Temps de détachement du personnel enseignant du secondaire qui accompagne les élèves au collège
- Frais d'administration d'établissement de services financiers

Financement de la catégorie « divers »

Lorsque le financement des montants repères est trop élevé ou trop bas on peut préciser les besoins et effectuer une demande de fonds de la catégorie « divers » de la SACD .

Temps de détachement des enseignants

Au besoin on peut effectuer une demande pour le temps de détachement des enseignants. Utilisez la section appropriée dans la SACD

Transport

Pour les déplacements des enseignants/personnel des collèges utilisez les taux du gouvernement de l'Ontario (0,40\$ pour le sud de l'Ontario et 0,41\$ pour le nord de l'Ontario). Utilisez la catégorie « Transport » de la SACD

Pour toute question communiquez avec David Armstrong davidarmstrong@ontariodirectors.ca